

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 3 novembre 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n° 2020-118

MOTION RELATIVE AU SOUTIEN
AU PEUPLE MALGACHE

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 26 octobre
2020 et affichée le 27 octobre 2020.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte
de la mairie le : 72 NOV 2020

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi trois
novembre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni en
mairie, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine
Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck
Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max
Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed
Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte
Laurestant, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia,
Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville,
Mme Honorine Lavielle, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda
Bréda, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, Mme Annie
Mourgaye.

Absents représentés : M. Zakaria Ali (par M. Fayzal
Ahmed Vali), M. Patrice Payet (par Mme Mémouna Patel),
M. Didier Amachalla (par M. Jean-Claude Adois), Mme
Barbara Saminadin (par Mme Aurélie Testan), Mme
Paméla Trécasse (par Mme Jasmine Béton).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Fayzal Ahmed Vali à
17h10.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Casimir, M. Bertrand Fruteau, Mme
Valérie Auber.

.....
.....

Affaire n°2020-118

MOTION RELATIVE AU SOUTIEN AU PEUPLE MALGACHE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la motion présentée en séance du 3 novembre 2020 relative au soutien au peuple Malgache,

Considérant la fraternité historique unissant le peuple Malgache aux Réunionnais ;

Considérant la solidarité humaniste prônée par notre République ;

Considérant la ville de Le Port jumelée à celle de Tamatave, témoignant ainsi de nos liens d'amitié, et de respect mutuel ;

Considérant l'état de famine sévissant sur le sud de Madagascar ;

Considérant la nécessité pour la ville de Le Port de répondre à cette catastrophe humanitaire ;

Après discussion et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de prendre acte de la présente motion ;

Article 2 : d'autoriser le Maire à solliciter le président du Centre Communal d'Action Sociale à ces fins.

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU